

SOUTENEZ LA SCOP MORASSUTI !

CHERS CAMARADES,

Nous sommes dans la dernière ligne droite avant le passage devant le Tribunal de commerce, il nous a paru judicieux de donner quelques explications aux camarades que nous sollicitons concernant la structure associative créée **pour soutenir le projet de Scop à l'imprimerie Morassuti :**

les salariés qui créent une Scop bénéficient de l'accompagnement du réseau des Scop pour construire le montage financier leur permettant d'apporter les fonds nécessaires au démarrage de l'entreprise alors pourquoi créer une association de soutien Ascop Morassuti et une cagnotte en ligne ? Cette démarche nous a été conseillée par les camarades de la Scop emblématique « 1336 » à Géménos qui fête cette année ses 10 ans ! (leur association de départ « Fraliberthé » existe toujours).

Tant que la Scop n'existe pas aucune aide n'est versée, pourtant des dépenses sont déjà engagées : Le montage d'un tel dossier est complexe et bien sûr les conseils (payants...) d'un avocat spécialisé sont indispensables.

Il faut aussi savoir qu'un apport est exigé par la banque pour débloquer des fonds nécessaires au fonctionnement de la Scop, même si la plus grosse partie de cet apport est fournie par les salariés, la caisse de solidarité peut aider à constituer cet apport.

Tant que la Scop n'existe pas aucune aide n'est versée, pourtant des dépenses sont déjà engagées : Le montage d'un tel dossier est complexe et bien sûr les conseils (payants...) d'un avocat spécialisé sont indispensables.



Enfin, et surtout, un dossier soutenu par un nombre important de donateurs est un argument non négligeable au niveau du Tribunal de commerce pour peser en faveur de la reprise de la boîte sous forme de Scop

Ainsi chaque don compte...

Lien site ascop : <https://www.ascop42.org/>

FaceBook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61558405206978>

Salle 29, Bourse du Travail, **Association Ascop Morassuti :**

président : Damien Dubard, **06 20 28 34 64 ;**

secrétaire : Philippe Mollard, **06 41 51 51 22 ;**

trésorier : J-Michel Toubin, **07 86 93 14 51.**

Union Locale des syndicats CGT de Saint-Étienne et son agglomération

Courriel : cgt.saint.etienne@gmail.com

Tél. : **04 77 25 90 89**

Facebook : **Union Locale des syndicats CGT de Saint-Etienne et sa couronne** (<https://www.facebook.com/ulcgtstetienne/>)

Adresse : 4, cours Victor Hugo - 42 000 Saint-Étienne